

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018



ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE

950, 12^E AVENUE La Pocatière (Québec) GOR 1z0

Selon la Loi sur l'instruction publique au Québec,

Le conseil d'établissement (CÉ) de chaque milieu scolaire a pour rôle : d'adopter ou d'approuver les propositions; de favoriser les échanges entre les élèves, les parents, les enseignants, le personnel de l'école et les partenaires de la communauté; d'informer ou d'être informé.

Il peut être consulté par la Commission scolaire sur différents sujets. Il exerce les fonctions et pouvoirs qui lui sont accordés par la Loi sur l'instruction publique. Le conseil d'établissement est un organisme décisionnel.

Il est composé d'au plus vingt membres dont: au moins quatre parents d'élèves fréquentant l'école et qui ne sont pas membres du personnel de l'école, élus par leurs pairs; quatre représentants du personnel de l'école, dont au moins deux enseignants, élus par leurs pairs; deux élèves élus par les élèves de l'école ou l'association qui les représente; deux représentants de la communauté qui ne sont pas membres du personnel de l'école, nommés par les membres plus haut mentionnés; un nombre de parents égal au nombre de représentants du personnel (L.R.Q, section II, article 42). Le mandat des représentants des parents est de deux ans; celui des représentants des autres groupes est de un an.

La direction de l'école participe aux travaux du conseil d'établissement. Elle y présente des propositions, des projets, s'assure de la participation du personnel. Elle n'a pas droit de vote et elle n'est pas un membre du conseil d'établissement.

Le président du conseil d'établissement ou à défaut, le directeur de l'école convoque, par écrit, les parents des élèves fréquentant l'école à une assemblée générale pour qu'ils élisent leurs représentants au plus tard le 30 septembre de chaque année, de la façon prévue dans la loi. Lors de cette assemblée, les parents élisent parmi leurs représentants au conseil d'établissement un représentant au Comité de parents et s'ils le désirent un substitut pour siéger et voter en l'absence du représentant élu.

L'École polyvalente La Pocatière fait partie de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup.

Nos élèves proviennent des municipalités suivantes : Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Pacôme, Rivière-Ouelle, Saint-Onésime, Saint-Roch-des-Aulnaies, Sainte-Louise, Sainte-Anne-de-La-Pocatière et La Pocatière. Ils étaient 388 à fréquenter l'École polyvalente La Pocatière.

Cette année, la direction de l'école fut assumée avec rigueur et doigté par monsieur Yannick Beauvais et madame Marie-Ève Lévesque, eux-mêmes supportés par une équipe dynamique et engagée de 32 enseignants et 29 membres du personnel non-enseignant. C'est donc dire qu'un peu plus de 60 adultes ayant à cœur l'éducation certes, mais aussi la sécurité et le bien-être de nos jeunes, ont gravité autour d'eux pendant cette année scolaire 2017-2018.

Conseil d'établissement de l'École polyvalente La Pocatière :

Membres

- Représentantes des parents: Mesdames Patricia Smyth (présidente), Magali Émond (vice-présidente et représentante au comité de parents), Martine Jean (trésorière et substitut au comité de parents), Karine Soucy et Marie-Josée Bérubé.
- Représentants du personnel de l'école : Mesdames Marie-Ève Pelletier, Line Garceau, Anne-Marie Labbé et Nancy Milliard, et Messieurs Jean-Philippe Dionne et Denis Bastille.
- Représentant des élèves : Monsieur Thomas Leclerc.

Non membres

- Directeur de l'école : Monsieur Yannick Beauvais
- Secrétaire : Madame Danielle Lévesque

<u>Réunions</u>

Huit réunions ont été tenues en 2017-2018. Voici les principaux sujets traités lors de ces rencontres :

- Nomination aux postes de présidence, vice-présidence, secrétariat, trésorerie, représentant au comité de parents et substituts
- Calendrier des rencontres
- Assemblée générale des parents du 11 septembre 2017
- Rapport annuel du président
- Règles de régie interne
- Budget de fonctionnement du C.É.

- Plan d'action 2017-2018 du C. É.
- Organisation scolaire:
 - o Code de vie à l'école
 - o Grille-matières 2018-2019
 - Activités parascolaires, voyages, sorties des élèves (coût), politique de transport, campagnes de financement, dérangements pédagogiques
 - o Remise des bulletins, communication et rencontre de parents
 - Session d'examens de fin d'année
 - o Matériel, photos scolaires, facturation aux parents
 - o Cours d'été
- Prévisions budgétaires de l'école et suivi
- Journées « Portes ouvertes » du 17 janvier 2018 et inscriptions
- Consultations et informations :
 - o de la représentante au comité de parents
 - o des représentants du personnel de l'école
 - o du représentant des élèves de l'école
 - o de la direction
 - o de la trésorière
- Suivi du plan de lutte contre la violence en milieu scolaire.

Représentation et correspondances

Les membres du C. É. vous ont représentés à plusieurs activités durant l'année :

- Campagnes de financement pour les activités parascolaires
- Soirée des pléiades, semaines et journées dédiées
- o Rencontres de parents en cours d'année (conférences sur l'anxiété de performance)
- o Rencontres au comité de parents
- o Rencontres au conseil des commissaires
- Correspondances
- o Autres

Faits saillants de l'année 2017-2018

Seulement 35 parents étaient présents à l'assemblée générale du 11 septembre 2017, mais il faut dire que la rencontre des parents de 1^{re} secondaire, qui se tenait la veille de la rentrée, attire presque tous les parents de ce niveau, ce qui engendre une certaine désertion. La formule devra être repensée mais sans sacrifier la rencontre des secondaires 1 qui semble répondre à un réel besoin.

À la suite des Portes ouvertes des 17 et 25 janvier 2018, 69 jeunes ont choisi la polyvalente pour poursuivre leur scolarité, ce qui permettra d'avoir 3 groupes en secondaire 1. Il y aura par ailleurs 2 groupes de secondaire 2 et 5, 3 groupes en 3^e et 4^e secondaire, 1 groupe en PAI et 4 groupes en adaptation scolaire. Quelque 380 élèves au total.

L'école s'est encore une fois illustrée, autant au niveau local que régional et même aux USA, l'harmonie s'étant classée 1^{re} parmi une soixantaine d'autres au Hershey Music Fest en mai dernier. Expo'Arts, qui se tenait pour la 3^e année consécutive, a gagné le 2^e prix au gala entrepreneurial régional. Les Phénix, composés d'équipes sportives en football, basketball, volleyball et cheerleading, ont été actifs toute l'année 2017-2018, l'équipe cadette en basket ayant même reçu le championnat régional en avril 2018. Mentionnons la participation de 28 jeunes de l'école au Grand Défi Pierre Lavoie les 12 et 13 mai et la présence de plus de 400 marcheurs ou coureurs à la 5^e édition de la Course de l'Anse.

L'offre des concentrations reste très populaire et sera encore bonifiée par du tennis l'année prochaine. L'année s'est terminée sur un questionnement sur l'attitude à avoir vis-à-vis des règles vestimentaires du code de vie et la gestion du cellulaire à l'école, deux éléments demandant beaucoup d'énergie, suscitant bien des opinions divergentes mais très actuels en 2018! Le prochain conseil d'établissement devra certainement se pencher sur ces questions...

Je me permets de terminer ce dernier rapport annuel en tant que présidente du conseil d'établissement en remerciant très chaleureusement et sincèrement toute l'équipe école de la polyvalente La Pocatière ainsi que tous les membres anciens et actuels du conseil d'établissement. Il y a maintenant 12 ans, je rentrais pour la première fois dans cette école avec mon ainée, et je quitte maintenant avec ma cadette finissante, toujours aussi convaincue de la pertinence et de l'importance de l'école publique. Le conseil d'établissement m'aura permis de mieux comprendre le fonctionnement d'une école, de participer d'un peu plus près à la vie scolaire de mes enfants et de rencontrer des professionnels engagés et passionnés de nos enfants... Bref, ce fut bien inspirant et on peut tous être fiers de notre polyvalente La Pocatière!

Encore merci.

Patricia Smyth, présidente sortante du conseil d'établissement 2017-2018

État financier du Conseil d'établissement

L'état des résultats financiers du conseil d'établissement de l'École polyvalente La Pocatière pour l'année 2017-2018.

État des résultats	Montant (\$)
Revenus • Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	1350,00
Total des revenus	1350,00
Dépenses	(394,00) (5,00) (480,81) (879,81)
Excédent accumulé au 30 juin 2018	470,19

Dépôt du rapport annuel 2017-2018

Déposé lors de l'assemblée générale des parents à l'École polyvalente La Pocatière le lundi 11 septembre 2018.

Adoption du rapport annuel du CÉ de l'École polyvalente La Pocatière 2017-2018

Il est proposé par Mme Michèle Lorrain et résolu que le rapport annuel du conseil d'établissement de l'École polyvalente La Pocatière soit adopté.

Signature de la présidente	Date	